

# RÉHABILITATION DU COLLÈGE LA FONTAINE DU ROY

## À VILLE-D'AVRAY, LES TRAVAUX SUR LE COLLÈGE SE POURSUIVENT



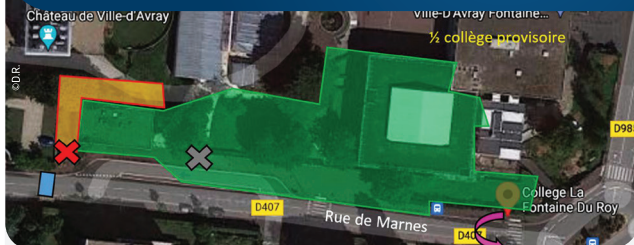
Les travaux de réhabilitation du collège La Fontaine du Roy à Ville-d'Avray ont débuté en juillet 2021, entamant la première phase des travaux. À ce jour, l'opération présente un avancement conforme au planning de réalisation.







À la rentrée de septembre 2022, le bloc sud et ses extensions seront mis en service avec les locaux d'accueil des collégiens, l'administration, le centre documentaire et les salles de sciences. Le nouveau restaurant avec sa cuisine de production sur place ouvrira ses portes. Enfin, le parvis et l'entrée du collège seront également achevés pour le bon accueil des collégiens.



### Quelle est l'emprise du chantier ?

Le chantier se déroule majoritairement à l'intérieur du collège. Il est parfaitement clos et délimité sur tout son périmètre. L'emplacement du futur parvis est occupé provisoirement le temps des travaux. Les dispositions indiquées dans la lettre information 1 diffusée en juillet 2021 sont toujours valables.



-  Emprise du chantier en phase 1
-  Ancienne entrée du collège, réservée au chantier
-  Nouvelle entrée piétonne du collège provisoire, avec boîte aux lettres physique
-  Création d'un nouvel accès sécurisé pour les collégiens
-  Obligation de traverser au passage piéton
-  Nouveau passage piéton provisoire desservant la nouvelle entrée du collège provisoire

### La rue de Marnes sera-t-elle fermée ?

La circulation des véhicules rue de Marnes n'est pas modifiée. La circulation des piétons est déviée sur le trottoir en face du 2, rue de Marnes, selon des marquages et signalisations temporaires habituels en temps de chantier.

### Le parking public restera-t-il ouvert ?

Le parking reste ouvert pendant toute la durée des travaux. Les dispositions indiquées dans la lettre information 1 diffusée en juillet 2021 sont toujours valables.

### Quels sont les horaires de chantier ?

Le chantier est en activité du lundi au vendredi, de **7h30 à 20h**. Interdiction des travaux à forte nuisance avant **8h**, de **12h à 14h** et après **19h**.

Le samedi, le chantier est en activité de **9h à 18h**. Interdiction des travaux à forte nuisance de **12h à 15h**.

Il est fermé les dimanches et jours fériés.

### Et s'agissant des livraisons et du dépose minute ?

Aucune livraison n'est effectuée pendant les rentrées et sorties des élèves du collège. Elles s'effectuent en dehors des interdictions précitées, pendant les horaires de chantier. Un dispositif « d'homme trafic » est mis en place. Il est rappelé que le dépose minute à côté de l'entrée provisoire du collège, rue de Marnes, ne doit pas servir de stationnement prolongé, ni pour le chantier, ni pour les parents d'élèves.

### Comment puis-je me manifester auprès des représentants du chantier ?

Une boîte aux lettres physique est mise en place au niveau de la nouvelle entrée du collège, depuis juillet 2021.

### Préservation du patrimoine végétal

L'adéquation entre la préservation du patrimoine végétal du site et le développement du collège pour répondre aux besoins actuels et à venir, constitue une priorité pour le Département, avec une attention particulière accordée au pin noir d'Autriche, arbre remarquable du site. Ainsi, les dispositions de préservation initialement définies ont été développées depuis le début des travaux, avec l'expertise de la Direction des Parcs, des Paysages et de l'Environnement du Département et de l'écologue de l'équipe de construction, en lien avec les associations ARBRES et GNSA.

### Découverte archéologique

Lors des travaux de terrassement de l'extension « hall », début août 2021, les vestiges de ce qui semblait être une canalisation ont été mis au jour. Après sollicitation immédiate de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et numérisation en trois dimensions des vestiges, son avis formel de démolition a été émis. Les plans et maquettes issus de cette numérisation sont consultables au service urbanisme de la mairie de Ville d'Avray.

## L'ENVIRONNEMENT DES COLLÉGIENS PENDANT LES TRAVAUX

### Le collège restera-t-il ouvert ? Quelles sont les conséquences sur son fonctionnement ?

L'ouverture du collège est assurée : pour la première année de travaux, il n'y a aucune modification dans le fonctionnement du collège, si ce n'est la modification de l'entrée du collège. Le chantier est complètement clos et indépendant du fonctionnement usuel du collège.

### Visites pédagogiques du chantier

Une visite du chantier avec des élèves était prévue en janvier 2022. Cependant, au vu des conditions sanitaires qui se sont dégradées, ces visites sont ajournées. Elles seront reprogrammées lorsque la situation le permettra.

### Epreuves du brevet des collèges et nuisances sonores

L'avancement des travaux en juin 2022 sera tel qu'il sera possible d'aménager les tâches du chantier afin que les nuisances sonores soient minimales et permettent le passage du brevet dans de bonnes conditions.

### JUILLET 2021 - JUILLET 2022

#### 1<sup>RE</sup> PHASE DE TRAVAUX : ZONE SUD ET EXTENSIONS

Mise en service partielle en septembre 2022, des locaux d'accueil des collégiens, de l'administration, du centre documentaire, des salles de sciences, de la restauration et du parvis.

### JUILLET 2022 - JUILLET 2023

#### 2<sup>E</sup> PHASE DE TRAVAUX : ZONE NORD

Mise en service du collège dans son ensemble pour septembre 2023.

Afin de limiter les nuisances relatives au chantier, tout en permettant à la construction d'avancer dans les délais impartis, le Département et l'équipe de construction sont en lien régulier avec la communauté éducative, les associations locales et la mairie de Ville-d'Avray.

La prochaine lettre d'information sera disponible à la fin de l'année scolaire, en vue de la future rentrée de septembre.

Le collège reste l'interlocuteur pour les questions relatives à l'organisation des enseignements.

Consulter sur : [www.hauts-de-seine.fr/colleges/les-projets-en-cours](http://www.hauts-de-seine.fr/colleges/les-projets-en-cours)

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTEZ :

**Pôle Éducation, Sports et Construction**

Direction des Bâtiments du Département des Hauts-de-Seine

Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)

ou en ligne sur : [contact.hauts-de-seine.fr](http://contact.hauts-de-seine.fr)

